

## Célébration d'accueil des nouveaux postulants

Élie Dieudonné, CSV

**S**i le postulat est l'étape de discernement de l'appel de Dieu, il est aussi le temps du discernement à la vie religieuse viatorienne. À l'Accueil Saint-Viateur, les postulants sont accueillis pour une période de temps qui précède le noviciat. Durant cette période, ils se familiarisent avec le mode de vie fraternelle et communautaire, la spiritualité et le charisme des Viateurs. Ils essaient de voir si ce mode de vie leur convient et les aidera à répondre à l'amour de Dieu.

Cette année, c'est avec joie que nous avons accueilli deux postulants. En septembre 2010, Jean Gary Polyte et Evens Pierre Antoine, natifs, respectivement de Jérémie (département du Sud-Ouest) et du Cap (département du Nord). Ils ont commencé leur pré-postulat d'une durée de six mois. Après ce temps d'insertion, nous avons prévu une date d'entrée officielle du postulat : la journée du 9 février 2011. En préparation à cet événement, les postulants ont été invités à prendre un temps de recul, de méditation personnelle et de prière avant d'écrire leur lettre de demande d'entrée au Directeur du postulat, dans laquelle ils ont formulé leur motivation, leur désir de continuer leur cheminement dans la vie religieuse viatorienne.

Cette entrée s'est faite au cours d'une célébration de la Parole présidée par le P. Kénel Verna. Le F. Lucien Rivest, directeur de l'Accueil, a adressé aux postulants des mots de bienvenue, tout en lisant un passage du document sur la formation, qui précise le but du postulat. Il y avait aussi la présence du F. Élie Dieudonné, leur accompagnateur, ainsi que tous les autres confrères de l'Accueil Saint-Viateur ainsi que ceux du noviciat.

Au cours de la célébration, ils ont exprimé leur désir de suivre le Christ dans la vie religieuse viatorienne, ainsi que la motivation qui fonde cette option. En voici quelques extraits. La présentation d'Evens Pierre Antoine se formulait ainsi : « ...Pour mieux répondre à l'appel de Dieu dans ma vie et en vue de participer à son plan de salut des humains, j'ai choisi la vie religieuse viatorienne. Je souhaite que les Viateurs m'aident à parvenir à cette fin ». Et voici celle de Jean Gary : « ... En fait, l'expérience que j'ai vécue ici depuis mon arrivée peut se résumer en ces mots : joie, ambiance de prière, vie fraternelle et communautaire, études, attention aux autres, esprit de service. C'est ce qui m'incite à continuer mon cheminement au sein de la communauté des Viateurs ». Les confrères présents ont accueilli ces motivations par des applaudissements soutenus.

C'est avec émotion et dans la joie partagée que nous avons vécu ce moment agréable. Puis, les Viateurs ont accueilli les deux nouveaux postulants par une accolade suivie des agapes fraternelles. Nous pensons qu'avec l'entrée de ces deux postulants, une nouvelle étape s'ouvre sur l'avenir de la fondation d'Haïti. Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue chez nous et un bon temps de discernement! Puisse la communauté les aider à répondre à l'appel de Dieu, en se mettant totalement à la suite du Christ, pour contribuer à son œuvre de salut à travers le charisme de la communauté des Viateurs. ■



De gauche à droite, Evens Pierre Antoine et Jean Gary Polyte, les deux postulants de l'année 2010-2011.



De gauche à droite, F. Lucien Rivest, directeur de l'Accueil Saint-Viateur, Evens Pierre Antoine, postulant, F. Élie Dieudonné, étudiant en 4<sup>e</sup> année de théologie à CIFOR et Jean Gary Polyte, postulant.

# Agrandissement à l'Accueil Saint-Viateur de Cazeau

Lucien Rivest, CSV

Le 12 janvier 2010, à 16 h 53 min, heure locale, la terre a tremblé en Haïti : un séisme d'une magnitude de 7,0 à 7,3 sur l'échelle de Richter. Ce jour-là, la Villa Manrèse s'est effondrée. Avec une immense douleur, les Viateurs de la fondation ont dû faire le deuil de leur « maison-mère », le lieu traditionnel pour leurs réunions communautaires, pour l'accueil des confrères et des visiteurs de passage. Dans ces circonstances, c'est l'Accueil Saint-Viateur qui a dû prendre la relève; une maison située à Cazeau, à proximité de l'aéroport international.

Dans les semaines qui ont suivi le séisme destructeur, le conseil de la fondation a rapidement fait ce constat : l'espace de l'Accueil Saint-Viateur est trop restreint pour recevoir à la fois les étudiants en théologie et les confrères de passage. Au printemps 2010, il a procédé à l'analyse de quelques projets d'expansion pour augmenter la capacité de logement de la résidence. Parmi les solutions envisagées, il a considéré l'achat de conteneurs transformés en habitations. Mais le coût d'un tel projet était prohibitif. Autre possibilité : ajouter une annexe à la construction principale actuelle. Dans ce cas, ce qui faisait surtout problème était l'aménagement de fosses septiques additionnelles. Le conseil de la fondation a plutôt retenu un autre projet : la construction d'un deuxième étage, au-dessus de la cuisine et de la salle à dîner actuelles, pour y aménager cinq chambres et une salle d'eau.

Un tel projet demandait des vérifications préalables, en particulier la capacité pour les fondations de l'édifice de supporter un étage supplémentaire. L'expertise faite par un ingénieur a été concluante. Effectivement, il a donné l'assurance qu'elles avaient cette capacité, surtout si la toiture était faite de chevrons métalliques recouverts de tôle.

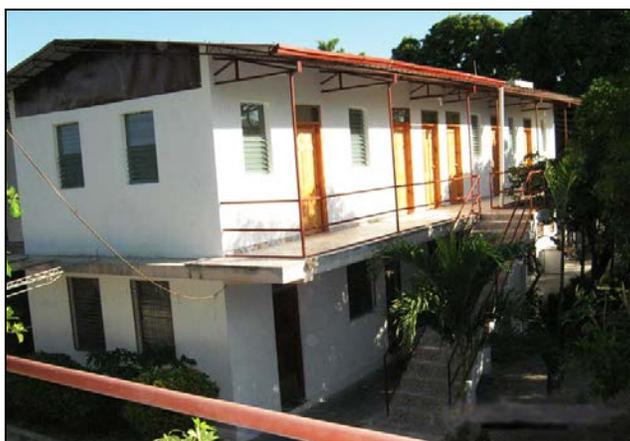
Après avoir obtenu l'autorisation du Supérieur provincial et de son conseil, le Supérieur de la Fondation a pris contact avec un entrepreneur qui a soumis un premier devis évalué à 47 500 \$ US. Au terme d'une négociation avec lui, celui-ci a consenti à réduire les coûts à 42 300 \$ US. En réalité, cette construction ajoutait 111,5 mètres<sup>2</sup> d'espace. Le travail a commencé à la mi-août 2010 pour se terminer deux mois plus tard, à la mi-octobre. Par la suite, il a fallu meubler ces chambres en composant avec nos inventaires annuels et par des achats parcimonieux.

Ainsi, moins d'un an après le séisme de 2010, la maison peut loger cinq résidents de plus. Aujourd'hui, l'Accueil Saint-Viateur compte vingt-deux chambres dont dix-sept sont occupées en permanence. Même si le nombre d'étudiants sera moindre l'an prochain, l'Accueil Saint-Viateur servira toujours à loger les postulants, des étudiants et occasionnellement des visiteurs. La Fondation pourra aussi y tenir des réunions de courtes durées.

Ce sont les dons faits par les Clercs de Saint-Viateur de l'Espagne, des États-Unis, de la France et du Japon, qui nous ont permis de faire cet agrandissement, bien sobre il est vrai, mais coquet et nécessaire. Notre reconnaissance à ces provinces viatoriennes et à nos bienfaiteurs. ■



Septembre 2010 : à l'Accueil Saint-Viateur de Cazeau, travaux d'agrandissement en cours pour cinq nouvelles chambres à l'étage.



Fin octobre 2010 : agrandissement complété à l'Accueil Saint-Viateur.